

09.12.2022 – 09:00 Uhr

## Meilleure accessibilité pour les personnes atteintes de déficiences sensorielles



Berne (ots) -

La SSR renouvelle avec sept associations l'accord sur les prestations en faveur des personnes handicapées sensorielles. Cet accord définit les émissions à sous-titrer et les contenus à proposer en audiodescription ou traduits en langue des signes, le but étant d'étendre l'offre de prestations de la SSR et de faciliter l'accès à ses contenus pour les personnes concernées. Le nouvel accord entre en vigueur le 1er janvier 2023 et sera valable jusqu'en 2027.

La nouvelle convention de prestations en faveur des personnes atteintes de déficiences sensorielles remplace l'accord actuel du 4 septembre 2017 qui se termine fin 2022. La SSR souhaite à l'avenir mieux répondre aux besoins des personnes atteintes d'un handicap sensoriel et leur faciliter l'accès à ses contenus audiovisuels.

L'accord 2023-2027 contient les nouveautés suivantes:

- Aujourd'hui, la SSR **sous-titre** 80 % de son offre télévisée linéaire. Désormais, elle s'engage à sous-titrer d'ici 2027 l'ensemble de ses émissions rédactionnelles diffusées à la télévision.
- La SSR augmente également sa part **d'émissions sous-titrées en ligne**. Cette augmentation dépend cependant en grande partie du niveau de développement des systèmes automatisés et de leur qualité.
- Quant aux **émissions traduites en langue des signes**, au moins 1000 heures sont déjà proposées en première diffusion. Il est prévu d'atteindre 1300 heures d'ici 2027, la priorité étant accordée aux contenus politiques et aux contenus pour enfants et jeunes.
- Les **émissions audiodécrites** doivent également être développées, en passant d'un peu plus de 1200 heures aujourd'hui à 2000 heures en 2027. La SSR s'engage à acheter et à diffuser des contenus audiodécrits, à condition que cela soit judicieux d'un point de vue économique, logistique et qualitatif.
- L'accès aux sites web et applications est constamment amélioré et les nouvelles plateformes sont désormais développées pour un accès sans restriction en continu.
- Amélioration de la collaboration: conjointement avec les associations, la SSR forme désormais des groupes d'expert.es dans lesquels les aspects qualitatifs des prestations doivent être discutés, les innovations et possibilités techniques analysées et les personnes concernées directement impliquées.

Les associations et la SSR se réunissent une fois par an afin d'accompagner, de contrôler et éventuellement d'optimiser la mise en oeuvre du présent accord. Les bases légales de l'offre de programmes sont définies par la loi sur la radio et la télévision de 2006 (LRTV) et par son ordonnance de 2007 (ORTV). Avec ses prestations en faveur des personnes atteintes d'un handicap sensoriel, la SSR dépasse déjà les prescriptions réglementaires. Le directeur général de la SSR, Gilles Marchand, accorde une grande importance à l'inclusion des personnes atteintes de déficiences sensorielles, notamment dans le domaine audiovisuel: "Pour nous, entreprise de service public, il est important que l'accès à nos contenus soit amélioré continuellement pour tout le monde. C'est la

raison pour laquelle nous élargissons plus encore la gamme de nos prestations, déjà très bonnes aujourd'hui, et faisons avancer avec détermination le développement technologique dans ce domaine."

#### Les associations partenaires

[Fédération Suisse des Sourds \(SGB-FFS\)](#)

[Pro Audito Schweiz](#)

[Sonos Schweizerischer Hörbehindertenverband](#)

[Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA](#)

[Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBAVEUGLES](#)

[Association suisse de parents d'enfants déficients auditifs ASPEDA](#)

[forum écoute](#)

Contact:

Service de presse SSR

Sibylle Tornay

medienstelle.srg@srgssr.ch / Tel. 058 136 21 21

#### Medieninhalte



*Lorena Singy-Bettin Dolmetscherin Gebärdensprache 2020 Copyright: SRF/Oscar Alessio / Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch/fr/nr/100014224](http://www.presseportal.ch/fr/nr/100014224) / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/SRG SSR/SRF/Oscar Alessio"*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100014224/100899925> abgerufen werden.